

position d'esprit ou de celle du public. La raison est plus profonde.

Une explication plausible et acceptable de la prospérité dont nous jouissons, c'est que, pour la première fois au cours des huit ou dix dernières années, nous avons acquis une connaissance approfondie du mécanisme moderne de la production et des moyens de transport. Nous faisons plus d'ouvrage, nous nous sentons plus sûrs de nous-mêmes. Nous faisons produire davantage à un acre de terre; nous exploitons mieux nos mines et aussi hélas! nos forêts; nous avons amélioré notre machinerie et nos procédés de manufacture; nous sommes plus en contact avec le reste du monde, nous nous tenons plus en rapport les uns avec les autres; nous avons organisé l'industrie plus économiquement et plus efficacement; nous recueillons maintenant le bénéfice de tout le travail préparatoire et d'organisation que nous avons fait pendant les quelques décades qui ont précédé la dernière. N'est-ce pas là une bonne explication basée sur l'économie?

Si cette explication est fondée, la continuation de la prospérité dépend de l'emploi économique du travail, du capital et de la propriété foncière, plutôt que de la quantité de ces trois choses. Si nous pouvions concevoir une société dans la-

quelle chaque homme et chaque dollar économisés produisent quelque chose ayant une valeur réelle, il n'y aurait pas de panique ni d'époques dures à passer. C'est approximativement ce que nous semblons faire maintenant. Mais chaque fois que nous faisons produire à notre capital et à notre travail quelque chose qui n'a pas de valeur réelle et actuelle ou qui n'a que peu de valeur, nous pouvons nous attendre à un amoindrissement de la prospérité. La question peut être envisagée sous plusieurs faces, ce n'est pas douteux; mais une de ces faces est celle du travail producteur, fait sagement ou dans une mauvaise direction.

#### LE PRIX DES DENTELLES

Les marchands-détaillants devront payer des prix plus élevés pour les dentelles dont ils auront besoin pour l'automne. Des avis reçus d'Europe annoncent que les prix ont été augmentés sur toute la ligne et, bien que les prix mentionnés puissent être ramenés à une base moins élevée, les chiffres les plus bas seront en avance considérable sur ceux qui régnaient, la saison dernière.

Les prix à Nottingham et à Calais sont, en général, de 15 à 20 pour cent

plus élevés que l'année dernière et, dans d'autres centres, la hausse n'est que de 10 pour cent. Si les autres lignes de garnitures n'avaient pas subi une avance matérielle, ces prix plus élevés des dentelles pourraient porter les importateurs à croire que des garnitures de quel que autre sorte remplaceraient les dentelles; mais, étant donné l'état de choses actuel, les avances de prix n'occasionnent aucune anxiété.

L'importance qu'il y a à faire connaître au personnel vendeur les offres faites dans les annonces a été mise en relief, il y a quelque temps dans un magasin de moyenne importance de Central West. Le propriétaire qui rédige lui-même ses annonces, avait fait une grande annonce dans un journal local, concernant des offres spéciales, sans dire un mot à ses commis des nouveaux prix; puis il partit passer quelques jours dans sa maison de campagne. Quand les clients se rendirent au magasin et que les commis leur demandèrent les anciens prix, beaucoup d'indignation en résulta, jusqu'à ce que les commis eurent vu l'annonce et se fussent rendu compte des nouveaux prix.

Comme les employés le dirent, "le patron avait fait savoir la nouvelle à tout le monde en ville, excepté à eux."

## PAGINATION DES ANNONCES

|                                              |                           |                                                                          |        |                                           |        |
|----------------------------------------------|---------------------------|--------------------------------------------------------------------------|--------|-------------------------------------------|--------|
| Arlington Co. (The) . . . . .                | 39                        | Garland, Son & Co., John M. . . . .                                      | 2      | raquet, Ltée, La Cie . . . . .            | 91     |
| Baldwin & Partners Ltd., J. & H. . . . .     | 81                        | Garneau, Fils & Co., P. . . . .                                          | 57     | Penmans, Ltd. . . . .                     | 53     |
| Barry & Co., Walter H. . . . .               | 21                        | Globe Suspender Co. . . . .                                              | 89     | Perrin Frères et Cie . . . . .            | 23     |
| Berlin Robe & Clothing Co., Ltd. . . . .     | 17                        | Granger Frères . . . . .                                                 | 95     | Perry Knitting Co., G. B. . . . .         | 21     |
| Berlin Suspender & Button Work . . . . .     | 105                       | Greenhields, Ltd., 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 55 63, 83, 84, 85, . . . . . | 112    | Phillips & Wrench, Ltd. . . . .           | 43     |
| Botanical Decorating Co. . . . .             | 107                       | Harris & Co., Ltd. . . . .                                               | 41     | Racine et Cie, A. . . . .                 | 18, 19 |
| Brock Co., Ltd., W. R. (The) . . . . .       | 47, 48, 49, 50, . . . . . | Hees, Son & Co., Ltd., Geo. H. . . . .                                   | 67     | Révillon Frères, Ltée . . . . .           | 97     |
| Brophy Chains, Ltd. . . . .                  | 87                        | Hirshon, L. & Co. . . . .                                                | 107    | Richardson, A. S. . . . .                 | 105    |
| Business Systems, Ltd. . . . .               | 77                        | Ladies Wear, Ltd. . . . .                                                | 93     | Rock Island Overall Co. . . . .           | 95     |
| Canadian Underwear Co. . . . .               | 103                       | Lamson Consolidated Store Service Co. . . . .                            | 101    | Roch, Prévost et Cie . . . . .            | 103    |
| Chipman Holton Knitting Co. . . . .          | 89                        | Macdonald & Co., Ltd., John . . . . .                                    | 33     | Ryan Co., Robt. (The) . . . . .           | 95     |
| Clément, A. E. . . . .                       | 81                        | Menzle Wall Paper Co., Ltd. (The) . . . . .                              | 25     | Sandersons, Ltd. . . . .                  | 89     |
| Daly & Morin . . . . .                       | 35                        | Merchants Button Co. . . . .                                             | 95     | Shantz & Son Co., Ltd., Jacob Y. . . . .  | 31     |
| Debenhams (Canada), Ltd. (The) . . . . .     | 91                        | Morin, A. O. . . . .                                                     | 106    | Standard Engraving Co. (The) . . . . .    | 69     |
| Dominion Oil Cloth Co., Ltd. (The) . . . . . | 59                        | Morrice, Sons & Co., D. . . . .                                          | 15     | Standard Shirt Co. . . . .                | 29     |
| Dominion Textile Co. . . . .                 | 65                        | McCall Co., Ltd., D. (The) . . . . .                                     | 73     | Stewart, W. B. . . . .                    | 17     |
| Dominion Wadding Co. . . . .                 | 107                       | McDougall & Co., A. . . . .                                              | 36, 37 | Storey & Son, Ltd., W. H. . . . .         | 23     |
| Duffton & Co. . . . .                        | 107                       | McDowell Co., Inc., Andrew H. (The) . . . . .                            | 41     | Swift, Copland & Co., Ltd. . . . .        | 13     |
| Durand, T. A. . . . .                        | 107                       | Nisbet & Auld, Ltd. . . . .                                              | 27, 28 | Tooke Bros., Ltd. . . . .                 | 99     |
| Eagle Knitting Co., Ltd. . . . .             | 45                        | Orkin & Co., J. M. . . . .                                               | 105    | Tranchemontagne et Cie, C. X. . . . .     | 103    |
| Ellis Mfg. Co., Ltd. (The) . . . . .         | 69                        |                                                                          |        | Turnbull & Co., C. . . . .                | 109    |
| Fairbairn Ltd., Rhys D. . . . .              | 77                        |                                                                          |        | Victor Mfg. Co. (The) . . . . .           | 73     |
| Featherbone Novelty Co. . . . .              | 111                       |                                                                          |        | Watson Mfg. Co., Ltd. (The) . . . . .     | 71     |
|                                              |                           |                                                                          |        | Weir Wardrobe Co. of Canada, Ltd. . . . . | 75     |
|                                              |                           |                                                                          |        | Wilkins, Robt. C. . . . .                 | 31     |